

Dérives abusives de l'AFSCA vis-à-vis de paysans transformateurs

Une nouvelle fois, la FUGEA se doit de dénoncer des contrôles disproportionnés réalisés par l'AFSCA. La ferme du Moulin, exploitation familiale diversifiée en province de Hainaut a subi la semaine dernière un contrôle abusif de la part de l'agence : scellés sur les produits, interdiction de vente, police amenée à surveiller les activités de la ferme, etc. Alors que les mises aux normes demandées lors d'un précédent contrôle avaient été effectuées, les contrôleurs n'ont cette fois pas fourni de constats écrits précis listant les reproches et aucune irrégularité n'a été mentionnée dans la qualité des produits. L'interdiction de vente aux consommateurs alors que la qualité des produits n'a pas été mise en cause est totalement abusive étant donné que ceux-ci ne représentent pas de danger pour la santé des consommateurs. Les réactions de soutien de la part des clients du magasin et de la population locale se sont multipliées dès l'annonce de l'incident. Pour la FUGEA, ce genre de contrôle relève, d'un abus de pouvoir de la part des contrôleurs.

Les producteurs ayant fait le choix de la vente directe aux consommateurs sont étranglés par les normes de l'AFSCA, non adaptées à leur échelle de production. En effet, dans sa course à la rigueur, l'AFSCA semble avoir oublié les contraintes propres aux paysans-transformateurs en leur imposant une réglementation rédigée pour un modèle de production et de distribution industriel. Effectivement, les normes sanitaires actuelles, bien que parfois soumises à des assouplissements, ne sont pas en accord avec la réalité de terrain d'une agriculture familiale à taille humaine ayant fait le choix de la diversification. L'agence semble faire preuve d'un manque de tolérance, de compréhension et de souplesse face aux petits acteurs de la chaîne.

Ces manquements exaspèrent de nombreux producteurs qui dénoncent également les surcoûts importants engendrés par le respect des procédures sanitaires : les investissements pour les mises aux normes imposées sont parfois trop lourds à supporter pour la survie d'exploitations familiales pratiquant le circuit court. Les plaintes concernent également le comportement de certains contrôleurs qui interprètent la législation au détriment des agriculteurs. Enfin, bon nombre de producteurs se plaignent de l'ampleur que peuvent prendre les sanctions imposées pour des reproches mineurs ou secondaires.

Selon la FUGEA, l'AFSCA se trompe de cible en contrôlant de manière abusive des petits producteurs qui ont le souci de fournir des produits de qualité aux citoyens. En voulant appliquer des normes sanitaires drastiques sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, l'Agence semble encourager la production de produits standardisés et dénaturés et favoriser une production et un secteur de transformation industriels plus facilement 'contrôlable' d'un point de vue sanitaire. Cette attitude entraîne une récupération progressive par les industries des différentes étapes de la chaîne alimentaire et la perte d'un savoir-faire paysan et d'une part importante de notre patrimoine.

La FUGEA ne nie pas les efforts fournis par l'AFSCA ces dernières années pour accompagner les petits producteurs. Ils restent cependant insuffisants. Ainsi, nous encourageons la multiplication des assouplissements des critères de contrôle chez les producteurs transformateurs artisanaux. Nous demandons également de développer ou repenser la cellule de vulgarisation et d'accompagnement de l'AFSCA. Ceci afin de répondre aux besoins spécifiques des petits producteurs et d'accompagner les propriétaires d'atelier de transformation plutôt que de les brider et les réprimer.

Malheureusement, les normes, les méthodes et les abus de l'AFSCA ont déjà découragé bon nombre de paysans à poursuivre leurs activités de fourniture de produits de qualité : des produits locaux et diversifiés, fabriqués dans le respect de l'environnement, menant à une activité économique locale et offrant une alimentation de qualité à la population.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 17 décembre

Contacts

- **Philippe Duvivier** – *Président* : 0491 56 33 86
- **Jeanne Lebailly** – *Chargée de mission* : 0499 75 05 06
- **Hugues Falys** – *Porte-Parole* : 0497 61 64 14

